

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité Départemental des Alpes de Haute Provence
Centre Hospitalier Dignois – Quartier St Christophe
04003 DIGNE LES BAINS

EXERCICE DU 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE CONTRE LE CANCER DES ALPES DE HAUTE PROVENCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment en ce qui concerne les legs et fonds dédiés. Les comptes ne comportent pas d'estimations significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies

significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Manosque, le 24.03 2023

Isabelle CANDAELE
*Commissaire aux comptes,
Gérante, signataire désignée*



AJC AUDIT
Société de commissariat aux Comptes
264 rue Berthelot
04100 Manosque
SIREN 451 301 865

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 059.89	(20 613.94)	2 445.95	510.77
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 059.89	(20 613.94)	2 445.95	510.77
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 226.00		5 226.00	5 155.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 226.00		5 226.00	5 155.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	28 285.89	(20 613.94)	7 671.95	5 665.77
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	780.46		780.46	2 460.84
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	780.46		780.46	2 460.84
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	183 254.78		183 254.78	144 612.74
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	183 254.78		183 254.78	144 612.74
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	184 035.24		184 035.24	147 073.58
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	212 321.13	(20 613.94)	191 707.19	152 739.35
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AJC AUDIT
Cour d'Appel d'Aix en Provence

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	133 763.73	113 145.32
Réserves statutaires ou contractuelles	104 108.25	83 489.84
Réserves pour projet de l'entité	29 655.48	29 655.48
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	39 504.88	20 618.41
Situation nette (sous total)	173 268.61	133 763.73
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	173 268.61	133 763.73
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	18 438.58	18 975.62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 409.69	13 730.60
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	9 841.62	4 733.02
Dettes fiscales	186.97	512.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0.30	
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	18 438.58	18 975.62
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	191 707.19	152 739.35

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	8 472.00	8 008.00	464.00	5.79 %
Ventes de biens et services	11 197.55	9 463.05	1 734.50	18.33 %
Ventes de biens	100.00	140.00	(40.00)	-28.57 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	11 097.55	9 323.05	1 774.50	19.03 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	4 969.00	8 398.00	(3 429.00)	-40.83 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	94 064.42	71 117.05	22 947.37	32.27 %
Dons manuels	94 064.42	71 117.05	22 947.37	32.27 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	61 473.68	56 084.19	5 389.49	9.61 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	0.61		0.61	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		6.32	(6.32)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	180 177.26	153 076.61	27 100.65	17.70 %
Achats de marchandises	73.31	87.58	(14.27)	-16.29 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	48 831.08	37 823.29	11 007.79	29.10 %
Aides financières	27 206.03	45 844.62	(18 638.59)	-40.66 %
Impôts, taxes et versements assimilés	268.20	959.00	(690.80)	-72.03 %
Salaires et traitements	44 052.28	30 881.78	13 170.50	42.65 %
Charges sociales	15 795.18	11 666.98	4 128.20	35.38 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	483.91	441.16	42.75	9.69 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	6 110.67	5 255.41	855.26	16.27 %
CHARGES D'EXPLOITATION	142 820.66	132 959.82	9 860.84	7.42 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	37 356.60	20 116.79	17 239.81	85.70 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 148.28	157.74	990.54	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 148.28	157.74	990.54	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 148.28	157.74	990.54	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	38 504.88	20 274.53	18 230.35	89.92 %
Sur opérations de gestion	1 000.00	371.88	628.12	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00	371.88	628.12	
Sur opérations de gestion		28.00	(28.00)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		28.00	(28.00)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 000.00	343.88	656.12	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	182 325.54	153 606.23	28 719.31	18.70 %
TOTAL DES CHARGES	142 820.66	132 987.82	9 832.84	7.39 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	39 504.88	20 618.41	18 886.47	91.60 %
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	15 629.82	4 572.16	11 057.66	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 629.82	4 572.16	11 057.66	
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	15 629.82	4 572.16	11 057.66	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 629.82	4 572.16	11 057.66	
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.5 <i>Dettes</i>	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	18
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	Modalités de répartition des charges	20
4.3.2	Missions sociales.....	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	22
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation.....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	27
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	28
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	28
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	28
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	29
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	29
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- **Changement de président : Election le 30 juin 2022 de la nouvelle Présidente Josiane PRIAM**

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Le Comité 04 est locataire du Centre Hospitalier Dignois pour son siège social pour une surface d'environ 120 m².

Courant Février 2022 l'ancien Président du Comité, le Docteur BORDES, Chef de Pôle du centre hospitalier indiquait qu'un projet de construction d'un centre éducatif fermé était en cours. Les parcelles vendues par l'hôpital sont les parcelles sur lesquelles est implanté le comité.

Le relogement du comité était prévu dans des locaux de l'hôpital, malheureusement le changement de Présidence n'a pas permis de suivre au plus près l'évolution de ce projet.

A ce jour, la Direction de l'hôpital informe le Comité qu'il devra quitter les lieux au plus tard courant du 1^{er} semestre 2023.

Le centre hospitalier propose de reloger le comité en 2 étapes :

- 1ère étape provisoire de relogement dans un bâtiment en rénovation pour 70 m² à 850 € par mois charges comprises.
- Dernière étape : relogement dans un bâtiment neuf mutualisé pour 71 m² à 1.661 € par mois charges comprises

Dans ces conditions, le comité souhaite réfléchir à un projet immobilier permettant de réunir son siège social et son Espace Ligue sur environ 120 m². Devenir propriétaire des lieux. La Région peut financer ce projet d'acquisition à hauteur de 50 % TTC. Le comité doit chercher du co-financement.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 658,01	2 418,48	1 016,60	23 059,89
Immobilisations financières	5 155,00	71,00		5 226,00
Total	26 813,01	2 489,48	1 016,60	28 285,89

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	2 418,48	1 016,60
→ PC fixe et PC portable	2 418,48	
→ PC fixe Poste 103 DELL Optiplex		1 016,60
Immobilisations financières	71,00	0
→ Parts sociales	71,00	
→ ...		
Total	2 489,48	1 016,60

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	21 146,63	483,91	1 016,60	20 613,94
Amort.Immobilisations financières				
Total	21 146,63	483,91	1 016,60	20 613,94

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 155,00	71,00		5 226,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	5 155,00	71,00	0	5 226,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule	Néant		
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	780,46	780,46	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	780,46	780,46	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 146,63	483,91	1 016,60	20 613,94
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	21 146,63	483,91	1 016,60	20 613,94

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions		Néant			
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	86 463,30	
Livrets et comptes épargne	84 369,33	393,51
Comptes à terme		
Total	170 832,63	393,51

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ Sydevom collecte verre 4T 2022	2 201,30	2 303,05
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	720,00	
Autres créances		
→ Débiteur divers		157,79
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	2 921,30	2 460,84

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
...		
...		
...		
Total	0,00	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	83 489,84								104 108,25	
→ Fonds de réserve missions sociales	29 655,48								29 655,48	
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation			20 618,41							
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent de l'exercice						39 504,88			39 504,88	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	113 145,32	0	20 618,41	0	0	39 504,88	0	0	173 268,61	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ *Lignes à ventiler par projet*

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

Néant

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Ressources			196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :			0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

Néant

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques	Néant			
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 409,69	8 409,69		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	10 028,59	10 028,59		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	0,30	0,30		
Produits constatés d'avance		0,00		
Total	18 438,58	18 438,58	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	10 028,59	0
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 440,36	
→ Caisse de retraite	312,87	
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 643,51	
→ Dettes congés à payer	5 444,88	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer		
→ Prélèvement à la source	186,97	
Total	10 028,59	0

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	8 304,19	13 670,14
→ FNP - Factures non parvenues LNCC	10 746,30	10 682,14
Honoraires CAC 2022	-2 898,00	2 760,00
Ch LOC 4T2022	455,89	228,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes : 60,46+45,04=105,50	105,50	60,46
B.Contact régul facture - avoir sur relevé 01/23 = 45,04	105,50	60,46
...		
Total	8 409,69	13 730,60

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ *CROD à insérer*

REPORTING - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE		EMPLOIS		Dont générosité du public	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France	72 379,85	72 379,85	81 299,33	66 299,33
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	72 379,85	72 379,85	81 299,33	66 299,33
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	67 636,85	67 636,85	57 608,17	42 608,17
	1.2 Réalisées à l'étranger	4 743,00	4 743,00	23 691,16	23 691,16
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	33 194,31	32 521,01	24 286,24	24 286,24
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	33 194,31	32 521,01	24 286,24	24 286,24
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	37 246,50	31 277,50	27 402,25	18 626,05
	3.1 Frais d'information et de communication	768,70	768,70	55,00	55,00
	3.2 Frais de fonctionnement	35 993,89	30 024,89	26 906,09	18 129,89
	3.3 Autres charges	483,91	483,91	441,16	441,16
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
	TOTAL CHARGES	142 820,66	136 178,36	132 987,82	109 211,62
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	39 504,88		20 618,41	

REPORTING - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE		EMPLOIS		Dont générosité du public	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France	2 519,20	2 519,20	2 519,20	2 519,20
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	2 519,20	2 519,20	2 519,20	2 519,20
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 953,00	2 953,00	2 052,96	2 052,96
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 953,00	2 953,00	2 052,96	2 052,96
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 676,82	12 676,82	4 572,16	4 572,16
	3.1 Frais d'information et de communication				
	3.2 Frais de fonctionnement	12 676,82	12 676,82	4 572,16	4 572,16
	3.3 Autres charges				
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
	TOTAL CHARGES	15 629,82	15 629,82	4 572,16	4 572,16
	EXCÉDENT OU DÉFICIT				

LA LIGUE COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE		RESSOURCES			
		REPORTING - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE			
		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-175 682,63	-175 682,63	-121 446,70	-121 446,70
1.1 Cotisations sans contrepartie		-8 472,00	-8 472,00	-8 008,00	-8 008,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-94 064,42	-94 064,42	-71 117,05	-71 117,05
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-73 146,21	-73 146,21	-42 321,65	-42 321,65
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 673,30		-23 761,53	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-673,30		-23 383,33	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-1 000,00		-378,20	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-4 969,00		-8 398,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-0,61	-0,61		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-182 325,54	-175 683,24	-153 606,23	-121 446,70

		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-15 629,82	-15 629,82	-4 572,16	-4 572,16
Bénévolat					
Prestations en nature		-15 629,82	-15 629,82	-4 572,16	-4 572,16
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-15 629,82	-15 629,82	-4 572,16	-4 572,16

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 00 €

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Cotisations	8 472,00	8 008,00
→ Dons, Legs...	94 064,42	71 117,05
→ Autres produits	73 146,21	42 321,65
→ reprise sur provisions et dépréciations	0,61	
Total	175 683,24	121 446,70

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels	Néant	
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total		

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,61	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0,61	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Néant	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par une **Clé de répartition comptable** Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	791,78	395,86	791,78	1 979,42
Assurance	48,52	0,00	239,20	287,72
Electricité et eau	576,57	288,30	576,57	1 441,44
Téléphone	1 351,89	20,46	747,88	2 120,23
Affranchissement	283,96	9 046,48	378,61	9 709,05
Autres : NDF + Maintenance + Ach Fournitures + Location matériel	3 892,29	1 055,72	5 259,72	10 207,73
Total	6 945,01	10 806,82	7 993,76	25 745,59

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	7 491,72	6 411,93
Actions d'information, de prévention et de dépistage	7 491,72	5 975,34
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 491,60	5 975,54
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 983,32	12 211,54
Total	37 458,36	30 574,35

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	49 136,23	43 041,46
Actions d'information, prévention, dépistage	16 423,71	12 784,09
Actions de formation	61,09	52,43
Actions de recherche	1 771,48	1 520,47
Actions autres	244,34	209,72
Total	67 636,85	57 608,17
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	1 943,00	956,00
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	2 800,00	22 735,16
Actions autres		
Total	4 743,00	23 691,16

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication		
Frais de gestion (<i>à détailler</i>) :		
Salaires et Charges attachées	21 955,68	17 159,36
Charges Eau et Electricité	576,57	621,49
Loyer Assurances et maintenance informatique	2 140,83	2 328,74
Affranchissement, Téléphone, Honoraires et NDF	4 641,75	3 900,20
Fournitures admin	1 275,62	730,08
Autres frais com et cotis	156,50	
Total	30 746,95	24 739,87

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	Néant	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	15 629,82	4 572,16
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	15 629,82	4 572,16

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇨ **A insérer**

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	73,31									73,31
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	20 590,79				2 1239,34					50 667,40
Aides financières	2 1963,03	4 743,00								27 206,03
Impôts, taxes et versement assimilés										
Salaires et traitements	16 183,44				8 091,60					40 681,06
Charges sociales	5 772,00				2 886,00					14 430,36
Dotations aux amortissements et dépréciations										
Dotations aux provisions										
Report en fonds dédiés							483,91			483,91
Autres charges					977,37					
Charges financières	3 054,28									6 108,56
Charges exceptionnelles										
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	67 636,85	4 743,00	0,00	0,00	33 194,31	0,00	483,91	0,00	0,00	139 650,63

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services			2 953,00	12 676,82	15 629,82
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	2 953,00	12 676,82	15 629,82

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 898,00
Total	2 898,00

2021 : 2760.00€

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→Geste commercial sur reprise ancien photocopieur	1 000,00
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 000,00
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

LA LIGUE Ligue de l'Alpinisme	004 - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		72 379,85	66 299,33
1.1 Réalisées en France		72 379,85	66 299,33
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		67 636,85	42 608,17
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		49 136,23	28 041,46
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		16 423,71	12 784,09
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		61,09	52,43
Actions de société et politique de santé		244,34	209,72
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 771,48	1 520,47
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		4 743,00	23 691,16
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		1 943,00	956,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		2 800,00	22 735,16
<i>Programmes nationaux</i>		2 800,00	22 735,16
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		32 521,01	24 286,24
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		32 521,01	24 286,24
Frais d'appel de dons		17 462,07	12 863,09
Frais d'appel des legs		547,20	
Frais traitements des dons		7 700,80	6 251,11
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		6 810,94	5 172,04
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		31 277,50	18 626,05
3.1 Frais d'information et de communication		768,70	55,00
Frais d'information et de communication externe		768,70	55,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		30 024,89	18 129,89
Frais de gestion		27 679,78	15 963,67
Formation administrative			
Impôts et taxes		268,20	383,60
Cotisation statutaire 10%		2 076,91	1 782,62
3.3 Autres charges		483,91	441,16
Charges financières			
Dotations aux amortissements		483,91	441,16
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		136 178,36	109 211,62
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		39 504,88	12 235,08
TOTAL		175 683,24	121 446,70

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		2 519,20
<i>Réalisées en France</i>		2 519,20
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 953,00	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 676,82	2 052,96
TOTAL	15 629,82	4 572,16

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
-- Utilisation		
==+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

 004 - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-175 682,63	-121 446,70
1.1 Cotisations sans contrepartie	-8 472,00	-8 008,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-94 064,42	-71 117,05
Dons manuels non affectés	-73 126,49	-63 991,05
Dons manuels affectés	-20 937,93	-941,33
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-6 184,67
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-73 146,21	-42 321,65
Manifestations		-35,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-100,00	-140,00
Prestations et autres ventes	-180,00	
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels	-10 917,55	-9 288,05
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 148,28	-157,74
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-60 800,38	-32 700,86
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-0,61	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-175 683,24	-121 446,70
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-175 683,24	-121 446,70

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	119 325,97	107 090,89
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	39 504,88	12 235,08
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	483,91	441,16
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	159 314,76	119 767,13

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-15 629,82	-4 572,16
Bénévolat	-15 629,82	-4 572,16
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-15 629,82	-4 572,16

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020	PC Fixe 5	1 324,80			1 324,80	443,60	
2021							
2022	2 PC 6et7	2 418,48			2 418,48	40,31	
Total		3 743,28			3 743,28	483,91	

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires	Néant	
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total		0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12	0		
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	799,7524	0,486171672	13275,88984
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	6	141,803	0,086202432	2353,9298
Total	24	941,56	0,57	15 629,82

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820,04	1
Total	1	1 820,04	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	2 277,50
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	2 277,50

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1059** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.